



## BUDGET 2024 — PRÉSENTATION

Comme toutes les entreprises et les citoyens de son territoire, les membres du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine voient augmenter la part à payer pour exécuter les mêmes travaux qu'antérieurement. Malgré cela, votre conseil est fier de pouvoir maintenir les taux de taxe du 100 \$ d'évaluation mis en place lors de leur arrivée à l'exception du taux agricole, lequel est majoré d'un cent (0,01 \$) du 100 \$ d'évaluation pour pallier les pertes subies par la municipalité à la suite de la mise en place du plafond des valeurs agricoles. Le taux agricole demeure tout de même moindre de 0,09 \$ par rapport au taux résidentiel.

Les principaux projets annoncés par les membres du conseil sont dans la planification finale. Certains de ces projets se réaliseront en 2024, et ce, à des coûts abordables pour les citoyens. Des rencontres auront lieu cet hiver pour informer les personnes visées par les travaux de l'état d'avancement des dossiers et de l'agenda des travaux.

Ces projets sont principalement les travaux de réfection des infrastructures du secteur Douville, de desserte en égout pluvial du Domaine-du-Lac-Huron et de réfection de l'aqueduc dans le secteur de la montée du 4<sup>e</sup> Rang et du 4<sup>e</sup> Rang.

La municipalité s'est également portée acquéreur de l'ancienne cabane à sucre Tétreault. Cette nouvelle salle municipale a permis à la municipalité de mettre fin à deux baux qui la liaient à des propriétaires privés. Des projets de construction d'un bureau et d'un garage municipal sont sur la planche à dessin tout comme la rénovation de la caserne incendie.

Les projets sont importants et le temps qui leur est consacré également.

Nous entamons la dernière année du rôle d'évaluation triennal. Plusieurs citoyens ayant vendu leurs propriétés au cours des deux dernières années ont bénéficié d'une augmentation importante des valeurs des propriétés. Comme la dernière évaluation professionnelle remonte au 1<sup>er</sup> juillet 2021, il est fort probable qu'une nouvelle augmentation des valeurs des propriétés apparaît au nouveau rôle triennal qui sera déposé l'an prochain, ce qui influence certes les comptes de taxes.

La taxation et la tarification étant la principale source des revenus des municipalités, nous ne pouvons, comme citoyens, espérer être desservis et procéder à la réalisation de projets sans qu'il y ait un coût. L'équipe municipale travaille très fort pour obtenir de l'aide financière des différents paliers gouvernementaux pour financer une bonne partie des projets majeurs.

Le conseil a aussi accepté de participer à l'élaboration d'un plan d'intervention en voirie (PIIRL), ce qui l'aidera à justifier le versement d'aide financière plus importante pour la réalisation de travaux. Cette étude permet de justifier auprès des paliers de gouvernement l'importance de réaliser certains travaux pour maintenir nos actifs en voirie.

C'est ainsi que le conseil municipal adopte un budget pour l'année 2024 de 4 867 725 \$ auquel il ajoute une prévision budgétaire de 11 350 489 \$ pour la réalisation des projets majeurs prévus au plan quadriennal d'immobilisations. Le budget d'exploitation pour l'année 2023 était de 4 756 478 \$. Les dépenses sont réalisées sans excès pour offrir à nos citoyens les meilleurs services possibles dans la mesure de nos moyens.



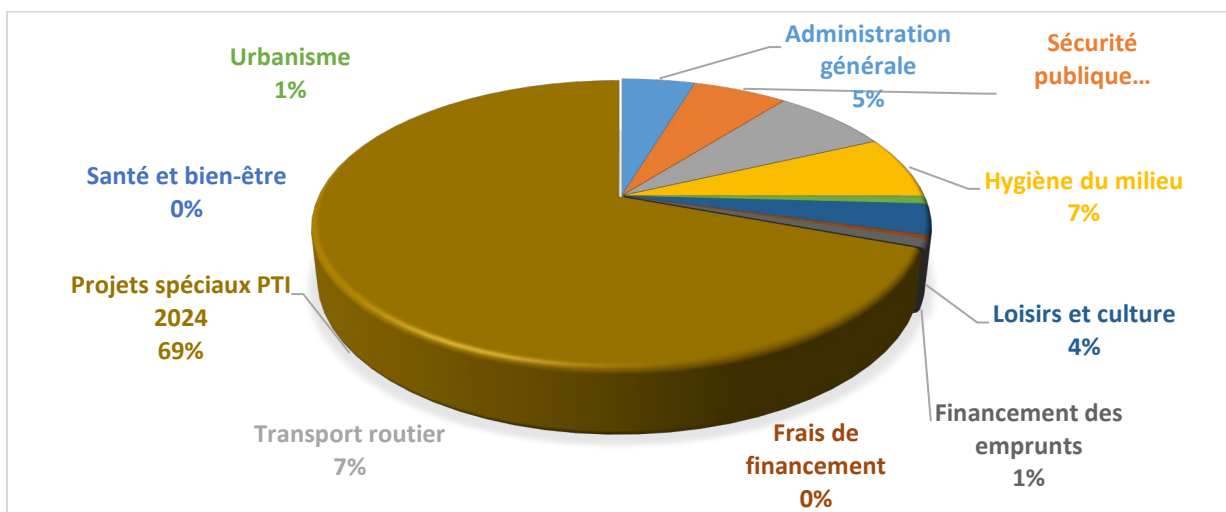
Pour ce qui est de la tarification applicable aux services d'aqueduc, d'égout et de collecte des matières résiduelles, nous vivons, tout comme vous, une augmentation des coûts que nous devons déboursier pour maintenir ces services. La tarification varie donc en fonction des coûts réels des services moins les redevances perçues par la municipalité. Une remise d'un trop-perçu est exceptionnellement effectuée cette année dans le cadre de la tarification relative au règlement d'emprunt pour les travaux exécutés sur les rues Palardy et Berger.

Le tableau joint en annexe A vous permet de constater aisément les modifications des taux depuis 2021.

## BUDGET 2024

La Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine adopte donc un budget 2024, prévoyant au global, ce qui inclut les projets du plan triennal d'immobilisations, se détaillant comme suit :

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes	2 827 825 \$	Administration générale	758 127 \$
Tarification	1 115 467 \$	Sécurité publique	976 375 \$
Taxation autre	22 729 \$	Transport routier	1 221 622 \$
Services rendus	442 638 \$	Hygiène du milieu	1 144 201 \$
Imposition de droits	141 350 \$	Santé et bien-être	2 000 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$	Urbanisme	138 023 \$
Autres revenus d'intérêts	157 000 \$	Loisirs et culture	566 841 \$
Autres revenus	30 000 \$	Frais de financement	60 085 \$
Transferts de droits	46 673 \$	Financement des emprunts	161 410 \$
<b>TOTAL DES REVENUS :</b>	<b>4 803 682 \$</b>	<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>5 028 684 \$</b>
Subventions et emprunts (projets spéciaux)	11 375 491 \$	Projets spéciaux PTI 2024	11 350 489 \$
<b>Sous-total :</b>	<b>16 179 174 \$</b>		
Affectations du surplus non affecté	200 000 \$		
<b>TOTAL DES REVENUS incluant des projets spéciaux :</b>	<b>16 379 174 \$</b>	<b>TOTAL DES DÉPENSES incluant les projets spéciaux :</b>	<b>16 379 174 \$</b>





## Activités d'investissements 2024-2025-2026 et 2027 — Programme quadriennal d'immobilisations

Le programme quadriennal d'immobilisations de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine est fort chargé. Ce programme inclut un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Municipalité veut poursuivre et terminer au cours des trois prochaines années.

Ce programme comprend des travaux d'amélioration du réseau routier. Il comprend également des travaux de drainage du secteur du Domaine-du-Lac-Huron, des travaux d'égouts dans le secteur Douville, le remplacement de la conduite du 4<sup>e</sup> Rang et de la montée du 4<sup>e</sup> Rang, la mise à jour des stations de pompage, le nettoyage de fossés et de ponceaux, le remplacement de l'autopompe du service d'incendie, la réparation de la caserne et la construction d'un bureau et d'un garage municipal. Ces projets seront les principaux dossiers auxquels se consacrera le conseil pour les trois prochaines années.

	2024	2025	2026	2027
<b>PARCS, LOISIRS, TRAVAUX PUBLICS</b>	35 000 \$	50 000 \$		
<b>ASSAINISSEMENT ET INFRASTRUCTURES EN EAU</b>	10 761 490 \$	675 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
<b>RUES ET STATIONS DE POMPAGE</b>	169 000 \$	2 346 000 \$	1 090 600 \$	1 168 000 \$
<b>SÉCURITÉ CIVILE ET PUBLIQUE</b>	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
<b>AMÉNAGEMENT ET PAYSAGE</b>	60 000 \$	520 000 \$		
<b>BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET ADMINISTRATION</b>	225 000 \$	6 000 000 \$	250 000 \$	100 000 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>11 350 490 \$</b>	<b>9 691 000 \$</b>	<b>1 940 600 \$</b>	<b>1 868 000 \$</b>

Le tout est conditionnel à l'obtention des financements.

Nous sommes donc heureux du travail accompli pour l'établissement de ce troisième budget. Je remercie mes collègues du conseil, les membres de l'équipe municipale pour les efforts déployés depuis l'élection pour faire avancer plusieurs dossiers de la municipalité.

Cela est sans compter l'importante réflexion sur l'avenir urbanistique de notre municipalité qui a été réalisée au cours de l'année 2023 et les défis de densification qui nous sont imposés par le gouvernement.

Le monde municipal bouge énormément et rapidement. Les délais de réalisation des projets sont souvent tributaires des programmes de financement municipaux et des exigences, de plus en plus importantes, des documents et justificatifs à produire pour accéder à ses programmes.

Avec une petite équipe de 7 employés, nous arrivons à effectuer tout ce qui doit être fait pour donner suite à nos projets. Nous tenons à les remercier, car nos obligations sont les mêmes que les villes plus importantes et grâce à leur travail, les projets que nous soumettons peuvent se planifier et se réaliser.

Soyez assurés, chers citoyens et chères citoyennes, que nous comprenons les enjeux de notre municipalité et que nous y travaillons ardemment.

Ginette Gauvin, mairesse

**Annexe A - Tableau comparatif des principaux taux de taxation et de tarification 2022 – 2023 - 2024**

TAXATION	2021		2022		2023		2024	
	Par 100 \$ d'évaluation		Par 100 \$ d'évaluation		Par 100 \$ d'évaluation		Par 100 \$ d'évaluation	
Immeubles non résidentiels	1,02 \$		1,02 \$		1,02 \$		1,02 \$	
Terrains vacants desservis	1,02 \$		0,98 \$		0,98 \$		0,98 \$	
Immeubles agricoles et forestiers (EAF)	0,41 \$		0,39 \$		0,39 \$		0,40 \$	
Taux de base pour tous les autres	0,51 \$		0,49 \$		0,49 \$		0,49 \$	
<b>TARIFICATION (Dépenses réelles)</b>								
Aqueduc	250 \$		274 \$		309 \$		314 \$	
Tarif surplus	2,86 \$ du 5 mètres cubes		2,86 \$ du 5 mètres cubes		2,86 \$ du 5 mètres cubes		2,86 \$ du 5 mètres cubes	
Compteur d'eau	15 \$		15 \$		15 \$		15 \$	
Égouts	177 \$		160 \$		182 \$		285 \$	
Règlement emprunt Berger	11,0 \$ du mètre linéaire		9,50 \$ du mètre linéaire		8,24 \$ du mètre linéaire		4,74 \$ du mètre linéaire	
Déchets - Base	129 \$		129 \$		89 \$		86 \$	
Matières recyclables - base	12 \$ *		80 \$		60 \$		60 \$	
Matières organiques (bacs bruns) - base	66 \$		78 \$		72 \$		84 \$	
Vidange de fosse septique	100 \$		100 \$		100 \$		125 \$	
Enviro-step, hydro-kinetic et als	Coûts réels		Coûts réels		Coûts réels		Coûts réels	
Assainissement des eaux	11 \$ / unité		8,00 \$ / unité		14,00 \$ / unité		34,00 \$ / unité	
Réserve vidange bassins épuration	-		20 \$		20 \$		20 \$	
Immeubles bi-génération	109 \$		201 \$		201 \$		250 \$	
Nombre de versements	3		6		6		6	

- **Taux spécial pour 2024 afin de remettre un trop-perçu sur la taxation de la première année. En 2025, le taux reviendra à 8,17 \$ du mètre linéaire.**
- **L'écocentre était facturé avec les déchets et les redevances étaient appliquées au fond général.**